



Comment traduire mes plaintes auprès de la gendarmerie contre kin

Par **cath**, le **14/11/2012** à **15:19**

Bonjour,

j'ai une maladie des os dégénérative génétique et j'ai été opérée de deux arthrodèses lombaires et cervicales

Je me suis rendue compte que le kiné me manipulait mon cerveau j'étais amoureuse de lui - et pas lui - il m'a fait des attouchements sexuels consentis par ma part et comme cela se passer pendant mes séances de soins au cabinet il a violé le code de déontologie - je lui ai envoyé une lettre lui disant qu'il m'avait manipuler et moralement et sexuellement

IL a porté plainte contre moi je ne connais pas encore la nature de la plainte ! il est tellement manipulateur que la police l'a cru et m'a maltraitée verbalement et le policier a violé aussi le code de déontologie de son métier de policier. Je vais être convoquée par la police quand je ne sais pas.

je veux me défendre j'ai une avocate et je souhaiterai connaître les plaintes pénales liées à ce genre d'affaires car en fait c'est moi la victime de ce kiné

merci de vos réponses